

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 17h06, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 37/1867 :

Vote de subvention à l'association Will Trail 974

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, FERDE Thérèse, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Héléna, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (représentée par Madame ROUVRAIS Simone), NASSIBOU Guilaine (représentée par Monsieur POTIN Philippe), KHELIF David (représenté par Madame HOARAU Denise), VAYABOURY Jean Patrick (représenté par Monsieur TEVANEE Jean François), BELLON Stéphane (représenté par Monsieur DIJOUX Stéphane).

ABSENTS :


MM. BALZANET Jonhy, LORION David, MOREL Didier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 14 mars 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 04 mars 2025.




Accusé de réception en Préfecture
974219740161-20250311-37-1867-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de dépôt en Préfecture : 13/03/2025
Michel FONTAINE

Affaire n°37/1867 : Vote de subvention à l'association Will Trail 974.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville de Saint-Pierre encourage et soutient les initiatives permettant de créer le lien social, favoriser la réussite éducative et contribuer à l'épanouissement individuel et collectif.

C'est dans ce contexte que l'Association WillTrail 974, en partenariat avec le Contrat de Ville, l'OSTL et le service des sports envisage d'organiser une course pédestre intitulée « *Bois d'Olives Urban Trail* » le samedi 22 février 2025, sur les quartiers prioritaires de Bois d'Olives et de la Ravine des Cabris, avec les jeunes, les familles, et les habitants.

Cet évènement qui se veut avant tout populaire, poursuit comme objectifs principaux de :

Favoriser la mixité sociale et lutter contre l'isolement,
Promouvoir la santé par le sport,
Susciter l'intérêt des jeunes, des parents, et des habitants à la pratique de la course à pieds,
Initier aux valeurs que promeut la pratique ;

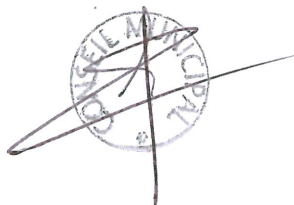
L'organisation de ce trail vise également à sensibiliser les publics à l'autisme. A cet effet, un partenariat a été noué avec l'association Autisme 974.

Pour mettre en œuvre cette action, l'Association WillTrail 974 sollicite l'attribution d'une subvention de 5 000 euros.

Le financement de cette opération est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 028 65748 16 RE25000010

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** la subvention proposée à l'Association WillTrail 974,
- **D'APPROUVER** la convention annexée,
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences à **SIGNER** toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE


Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250311-37-1867-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025